

Concours « Faites de la Science »

Culture scientifique et sensibilisation des jeunes à la démarche scientifique

Préambule

Le concours national « Faites de la Science » est organisé par la Conférence des Doyens et directeurs des UFR Scientifiques de France (CDUS). Il s'adresse aux élèves de tous les lycées et collèges français. L'objectif est de leur donner le goût des sciences en les mobilisant sur des projets scientifiques ou technologiques faisant appel à l'esprit de découverte et au travail en groupe. Ils sont pour cela encadrés par leurs enseignants et l'approche expérimentale est privilégiée.

Le meilleur projet présenté lors des différentes finales régionales ou locales sera sélectionné pour participer à la finale nationale qui aura lieu en juin 2026 à l'Université de Bretagne-Occidentale.

Cette année, l'**Unité de Formation et de Recherche Mathématiques, Informatique et Mécanique** (UFR MIM) et l'**Unité de Formation Sciences Fondamentales et Appliquées** (UFR SciFA) de l'Université de Lorraine organisent la **finale régionale le 9 avril 2026** à Metz.

Pour cette finale régionale, la candidature à l'appel à projets doit se faire pour les collèges et les lycées sur la plate-forme ADAGE **avant le 17 décembre 2025**. Pour plus d'informations : <https://scifa.univ-lorraine.fr/evenements/concours-faites-de-la-science>. Huit équipes seront sélectionnées pour participer à cette finale régionale. À partir de mi-janvier 2026, les 8 équipes sélectionnées recevront **une bourse de 300 euros** pour leur permettre de préparer les projets dans les meilleures conditions.

Chaque équipe, composée au maximum de 5 élèves et 2 enseignants, devra présenter son projet devant un jury composé des inspecteurs académiques, des enseignants chercheurs et des personnalités du monde socio-économique. À l'issue du concours, un prix pour chacune des 8 équipes est décerné. Une équipe sera lauréate de cette finale régionale et sera donc qualifiée pour participer à la finale nationale à l'Université de Bretagne-Occidentale à Brest **du 4 au 6 juin 2026**.

Objectif du concours

- Développer l'intérêt des jeunes, pour les sciences par la réalisation de projets concrets et attrayants,

- Susciter leur curiosité et leur enthousiasme pour les études scientifiques,
- Développer une culture scientifique de base auprès du plus grand nombre d'entre eux, en soutenant les initiatives de sensibilisation des jeunes à la recherche scientifique au sein des établissements du second degré.

Objet du concours

Sont concernés les projets d'expériences scientifiques ou techniques proposés par des établissements d'enseignement secondaire dans le cadre de leurs activités scolaires ou parascolaires, qui auront fait l'objet d'un dossier de candidature au concours conformément aux modalités du concours ci-dessous et qui seront retenus par le jury de sélection du concours.

Public concerné et domaine géographique du concours

- Le concours « Faites de la Science » s'adresse aux élèves des collèges, des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels
- Le concours couvre l'ensemble des établissements de l'Académie de Nancy-Metz (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges).

Modalités du concours

- Peuvent faire acte de candidature les enseignants des établissements d'enseignement secondaire de l'Académie de Nancy-Metz.
- Les projets d'expériences scientifiques doivent s'inscrire dans le cadre des enseignements ou des activités complémentaires (club, atelier scientifique...). Ils doivent concerner plusieurs élèves d'une même classe ou de classes différentes. La mixité garçons/filles des équipes est souhaitée.
- Ces actions peuvent s'appuyer sur des dispositifs de l'Éducation Nationale et aussi sur des initiatives proposées par d'autres organismes ou collectivités territoriales.
- Les projets doivent s'inscrire dans le cadre d'un ou plusieurs champs disciplinaires scientifiques ou technologiques (physique, chimie, sciences de la vie et de la terre, mathématiques, informatique, électronique, sciences de l'ingénieur) et peuvent être croisés avec des actions relevant des disciplines des sciences humaines telles que l'histoire, la géographie, le français, l'art, les langues...

- Les travaux scientifiques ou technologiques présentés doivent être réalisables par les élèves compte tenu de leur niveau scolaire. Ils devront faire apparaître leur part d'initiative et d'autonomie dans la conduite de l'action.
- Dans la mesure du possible, il est demandé de privilégier les présentations concrètes (maquettes, manipulations, expériences...) et de limiter au strict nécessaire les présentations sur ordinateur ou par projection (ne pas s'en priver toutefois lorsque le bénéfice est évident).
- Les réalisations seront présentées par les élèves lors du concours régional. Il est précisé que chaque présentation est faite par un groupe de 5 « élèves-ambassadeurs », sans intervention à ce stade de leurs enseignants responsables accompagnateurs.
- Chaque groupe d'élève expose ses travaux (posters, manipulations, maquette, etc. réalisés dans le cadre des projets soutenus) devant le jury et les partenaires du concours. Chaque projet disposera d'une salle dédiée. Les précisions sur les modalités du stand (mobilier, format de présentation du projet etc...) seront données en temps utile.
- Les « élèves-ambassadeurs » disposent de 15 minutes pour présenter leurs réalisations et de 5 minutes pour répondre aux questions qui leur seront posées à chaque passage d'une équipe de jury. Chaque stand sera visité 2 à 3 fois par les membres du jury.
- Le jury se réunit et classe tous les projets présentés. Les prix sont décernés lors de la cérémonie de clôture.
- La restauration du midi et un goûter en fin de journée sont offerts par l'organisation du concours régional.
- Un établissement scolaire peut présenter, au plus, deux dossiers de candidatures par année. Néanmoins, dans le cadre de la sélection des dossiers, le jury peut être amené à ne conserver qu'un seul dossier par établissement.
- La collaboration avec des enseignants-chercheurs ou des chercheurs des laboratoires universitaires ou associés de la Région Grand Est est encouragée.
- Chaque projet fera l'objet d'un dossier de candidature, sur la plate-forme ADAGE, présenté par l'enseignant responsable du projet et visé par le chef d'établissement :
<https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>
- Les porteurs de projets retenus par le jury de sélection devront établir une convention avec l'Université de Lorraine pour le versement de la bourse et s'engagent à participer au concours régional ainsi qu'à la finale nationale, le cas échéant.

Calendrier du concours

- **Novembre 2025** : Annonce de l'ouverture du concours sur la plate-forme ADAGE.
- **17 décembre 2025** : Date limite de candidature
- **8 janvier 2026** : Sélection des dossiers et attribution des bourses aux projets retenus par le jury du concours.
- **Jeudi 9 avril 2026** : Finale du concours régional à l'UFR SciFA de l'Université de Lorraine à Metz.
- **Avril 2026** : Les organisateurs communiquent le dossier de l'équipe lauréate à l'université organisatrice du concours national en vue de la participation à la finale nationale.
- **Du 4 au 6 juin 2026** : Finale nationale « Faites de la Science » à Brest.
 - o Les frais de transport pour 5 élèves-ambassadeurs + 2 accompagnateurs sont pris en charge par l'organisation du concours régional.
 - o Les frais locaux (hébergement, restauration, transport) sont pris en charge par l'organisation du concours national.

Critères d'évaluation

À titre indicatif, étant rappelé que le jury est souverain et fixe seul les conditions de sélection des dossiers soutenus par une bourse et de classement au concours régional, voici les principaux critères retenus par le jury :

- Qualité scientifique du projet
- Démarche scientifique
- Qualité de la présentation par les élèves
- Travail collectif
- Caractère interdisciplinaire
- Partenariat scientifique le cas échéant

À propos de l'UFR MIM et de l'UFR SciFA

L'UFR MIM

L'Unité de Formation et de Recherche en Mathématiques, Informatique, Mécanique et Automatique, créée en 1985 et localisée sur le campus de Metz technopole depuis 2017, est une composante de formation du collégium Sciences et Technologie de l'Université de Lorraine. Elle forme des cadres (bac+5) et des cadres-intermédiaires (bac+3) dans les domaines des sciences des données, du numérique ou de

l'ingénieur, plus précisément dans les spécialisations suivantes : les mathématiques fondamentales et appliquées et leurs interactions notamment avec l'économie et la finance, l'informatique décisionnelle et l'intelligence artificielle, l'interaction humain-machine et le développement logiciel, la sécurité informatique, la mécanique notamment digitale, les matériaux, le génie civil, le génie industriel, l'hydraulique industrielle, la logistique et le transport.

Le site internet de l'UFR MIM : <https://mim.univ-lorraine.fr>

L'UFR SciFA

L'Unité de Formation et de Recherche Sciences Fondamentales et Appliquées de l'Université de Lorraine (UFR SciFA) est implantée sur le campus de Metz – Bridoux & Technopole. C'est un lieu d'excellence dédié à l'enseignement supérieur, à la recherche scientifique et à l'innovation.

L'UFR propose une large palette de formations dans les disciplines fondamentales : physique-électronique, chimie, biologie, sciences de la vie et de la terre, ainsi que les sciences et techniques des activités physiques et sportives (S.T.A.P.S). Ces formations, de la licence au doctorat, s'appuient sur une recherche de haut niveau, en lien étroit avec les laboratoires partenaires et les acteurs socio-économiques régionaux, nationaux et internationaux. Elle se distingue par sa volonté de placer l'étudiant au cœur de ses priorités. Elle favorise l'accompagnement personnalisé, l'ouverture à l'international, les liens avec le monde professionnel, ainsi que l'éveil à la recherche dès les premières années.

Le site internet de l'UFR SciFA : <https://scifa.univ-lorraine.fr>